

destiné au traitement de l'information classifiée et non classifiée dans les zones à accès contrôlé. L'entretien d'un tel équipement ne peut être effectué que par le personnel canadien en poste ou des personnes ayant une autorisation de sécurité. Aucun équipement ne peut être transporté d'une zone à accès libre à une zone à accès contrôlé. Des mesures plus rigoureuses peuvent s'appliquer à certaines missions particulières. MST fournira tout l'équipement nécessaire au traitement de l'information classifiée. L'entretien de ce matériel sera effectué par les techniciens du Ministère.

Les facteurs pour la sélection des fournisseurs comprennent: le prix de la marchandise, la période de garantie, la crédibilité et la réputation de la firme, la disponibilité des pièces et la qualité du service d'entretien. Tout équipement subit éventuellement un bris et requiert de l'entretien ce qui peut faire perdre un temps précieux. La principale raison qui milite en faveur des achats locaux, plutôt que par l'entremise d'Ottawa, est de s'assurer la présence d'un distributeur capable d'effectuer les réparations rapidement ou de louer du matériel de remplacement dans le cas de problèmes majeurs.

La première commande importante passée chez un nouveau fournisseur ainsi que toutes les commandes de plus de 50 000\$ canadiens doivent faire l'objet d'un appel d'offres requérant au moins trois soumissions. Le respect intégral des normes prescrites dans ce document doit être un élément essentiel dans l'étude des propositions. Les critères d'évaluation devraient comprendre tous les facteurs précités afin «d'en obtenir plus pour son argent». Lors d'adjudications ultérieures, on pourra donc accorder la préférence au fournisseur habituel si une clientèle permanente garantit un meilleur service d'entretien.

Les missions devraient vérifier si le soumissionnaire à qui le contrat est octroyé est en affaires depuis un certain temps, est solvable et peut fournir des références suffisantes de la part de compagnies sérieuses et reconnues. Une entente avec une firme spécialisée dans l'entretien d'équipement peut également être conclue. Dans ce dernier cas, il y aurait lieu de vérifier si la firme a la compétence nécessaire en regard de l'équipement choisi et s'assurer de la disponibilité des pièces avant d'effectuer tout achat. Un tel contrôle est essentiel si la mission envisage d'acquérir l'équipement par l'entremise d'Ottawa ou d'une autre mission lui proposant des prix plus compétitifs, un meilleur choix ou une livraison plus rapide.

Les fournisseurs peuvent avoir tendance à privilégier certaines marques pour lesquelles ils obtiennent de meilleurs prix. Il serait toutefois préférable que les missions respectent rigoureusement les normes et configurations décrites au présent document. S'il existe des doutes à savoir si l'équipement proposé par le fournisseur répond aux normes